

## Master Arts, Lettres et Civilisations Mondes Anglophones

### MALC MA 1

### MALC MA 2

#### Règles générales

- vous pouvez choisir une langue en option ;
- **En cas d'erreurs :**
  - si vous avez fait une erreur sur votre IP, il suffit de retourner sur l'application des IP en ligne et apporter la correction ;
  - si vous avez fait l'erreur dans enquête, merci de bien vouloir envoyer un courriel à l'adresse [secretariat.optionslangues@u-pem.fr](mailto:secretariat.optionslangues@u-pem.fr)
- **Niveau de langue :**
  - les **étudiants bilingues** ne peuvent pas choisir comme LV2 la langue qu'ils maîtrisent déjà. Ils doivent en choisir une autre;
  - les étudiants acceptés via **eCandidat** ou **CEF** peuvent choisir un niveau débutant, s'ils n'ont jamais étudié la langue demandée auparavant. Ils pourront demander l'accès au cours intermédiaire ou avancé, selon leur niveau ;
  - vous ne pouvez pas vous inscrire sur un niveau de langue que vous avez déjà suivi précédemment. Si vous avez suivi, par exemple, le niveau intermédiaire de japonais. L'année suivante vous ne pourrez pas choisir la même langue avec le même niveau. Vous aurez, en conséquence, le choix entre le japonais avancé (si le cours est ouvert à l'UFR Langues et Civilisations) ou une autre langue au niveau débutant ou intermédiaire ;

### MALC MA 1

### MALC MA 2

- si vous choisissez comme option une langue vous pourrez choisir le niveau **débutant** (si vous n'avez jamais fait cette langue auparavant et si le cours est ouvert) ou **intermédiaire** ou **avancé** (selon votre niveau et si le cours est ouvert) ;
- si vous avez choisi en MALC MA 2 la même langue que vous avez suivi en MALC MA 1 comme option vous devez choisir le niveau **intermédiaire** ou **avancé** (si le cours est ouvert) ;
- si vous avez choisi en MALC MA 1 le niveau **avancé** d'une langue comme option, vous devrez choisir en MALC MA 2 le niveau **débutant** ou **intermédiaire** ou **avancé** d'une autre langue (si le cours est ouvert) ;